



Jeudi 4 décembre 2014:

Élection au comité technique de la DDT de l'Ariège

JE VOTE SOLIDAIRES / FSU

- Pour faire vivre un syndicalisme démocratique de lutte et de transformation écologique et sociale ;
- Pour agir en toute indépendance et sans compromission vis-à-vis des hiérarchies ;
- Pour obtenir des résultats sur des revendications justes, en refusant le clientélisme et l'électoratisme ;
- Pour être défendu-e et informé-e quel que soit le ministère de rattachement, le statut et corps et faire vivre l'égalité entre femmes et hommes ;
- Pour renforcer la Fonction Publique, refuser l'austérité, les privatisations, la remise en cause de l'égalité territoriale, la baisse des rémunérations par rapport à l'augmentation du coût de la vie ;
- Pour contrer le mouvement de casse du statut des fonctionnaires, le développement de l'individualisme et des inégalités, la gestion des carrières à la carte
- Pour remettre l'humain au cœur de la gestion du personnel et des relations avec les usagers

**Pour désigner mes
représentant-es
dans les Comités
Techniques**

au Comité Technique de la DDT de l'Ariège, au CHS/CT de la DDT, à la CRIC régionale Midi-Pyrénées

**Votez
SOLIDAIRES / FSU**

Pourquoi faisons nous liste commune

- pour mettre en commun nos forces syndicales : débattre collectivement des revendications et les porter énergiquement et durablement dans et en dehors des instances ;
- parce que nous avons des convictions syndicales très proches ;
- parce que depuis longtemps nous travaillons ensemble à la défense des agents de la DDT sans renier nos sensibilités ;
- parce que nous pensons mieux pouvoir représenter notre collectivité de travail dans sa diversité sans trahir nos fondements ;
- parce que nous ne cherchons pas un leadership mais la meilleure façon de porter les revendications des personnels ;
- parce que nous travaillons depuis toujours à mettre en œuvre l'unité intersyndicale pour agir et gagner.

ELECTIONS aux Comités Techniques, C'EST IMPORTANT DE VOTER !

Le Comité Technique (CT) est l'instance que l'administration doit obligatoirement consulter avant de prendre des décisions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services (missions, effectifs, emplois, compétences, moyens de fonctionnement).

Le Comité Hygiène et Sécurité, Conditions de Travail (CHSCT), dont les représentants seront aussi désignés suite à cette élection, doit être consulté sur tous les sujets relatifs aux conditions de travail, à l'hygiène, à la sécurité et à la santé au travail.

Quel qu'en soit le motif, vous pouvez avoir un jour ou l'autre recours à vos représentants-e-s en CT... bien les choisir et pouvoir compter sur eux, c'est indispensable.

Et plus particulièrement à la DDT de l'Ariège

Nous voulons poursuivre nos efforts pour défendre les conditions de travail des agents de la structure.

Il y a encore des restructurations dans les services et des injustices à combattre.

Chaque mobilité individuelle ou déménagement collectif ont fait l'objet d'une écoute attentive des intentions de notre direction et de vos préoccupations. Nos analyses et nos propositions ont été portées tant dans les instances formelles (CT, CHS-CT), que dans les groupes de travail et les discussions avec l'autorité administrative.

Vous connaissez tous notre pugnacité à porter des choix économisant vos tracasseries afin de vous permettre de mieux œuvrer pour le service public.

Bien sûr, notre communauté de travail a eu à subir les destructions d'emplois et la perte de missions. Nos interlocuteurs actuels, ont pris le parti de l'écoute constructive pour privilégier « l'humain » dans les mobilités. Mais il y a encore des agents « piégés » par les circonstances désastreuses de la RGPP/REATE/ Réforme de l'Etat, pour lesquels nous portons encore les « fers au feu ».

Notre méthode reste invariablement la même :

- Défendre haut et fort le service public et les conditions de travail, au besoin en combattant les chants d'un libéralisme triomphant qui ne parlent que de nous voir disparaître et externaliser les missions de services publics.

- Discuter avec les autres délégués pour aboutir à des actions unitaires.

- Alerter et écouter les acteurs sociaux dans les cas de souffrances extrêmes.

- Engager les discussions nécessaires avec l'autorité décisionnaire dans le respect mutuel, pour que cessent les injustices au plus tôt.

- combattre le système injuste de modulation des primes (baisse de l'un pour augmenter l'autre). Œuvrer pour que chacun puisse bénéficier d'une promotion.

LE DIALOGUE SOCIAL NE SE LIMITE PAS AUX CT/CHSCT

Nos organisations n'ont jamais été dupe de ce fait.

Aussi, l'action syndicale ne peut ni ne doit se limiter à siéger et jouer l'interface du syndicalisme comme intermédiaire entre la hiérarchie locale et les agents.

Nos représentants dans les instances de dialogue portent les revendications des personnels.

Ils ne font pas que les « représenter ».

Ils refusent que les CT et CHS-CT ne soient que des chambres d'enregistrement des décisions des directeurs.

Le dialogue social ce n'est pas seulement exprimer des attentes, c'est trouver ensemble des remèdes et des compromis acceptés par les agents, sous leur contrôle.

Les représentants s'engagent à échanger avec les personnels avant les CT et à rendre compte des débats, des positions prises et avis émis.

Nos organisations ne s'enferment pas dans ces instances et articulent présence dans les CT/CHSCT et sur le terrain.

Nos organisations sont attachées à l'action intersyndicale dans les CT/CHSCT.

Nos représentants cherchent à dépasser les clivages syndicaux et de services pour mieux défendre tous les personnels et le service public.

V o t e z p o u r l a l i s t e c o m p l è t e
F S U / S O L I D A I R E